

Biodiversité et bâti

Préservation et cohabitation

La biodiversité est partout, dans les milieux naturels, semi-naturels ou même artificialisés. Certaines espèces se sont même spécialisées dans le bâti pour trouver des gîtes dédiés à leur reproduction, ou plus simplement pour s'abriter.

La crise écologique actuelle n'épargne aucun pan de la biodiversité, mises à part les quelques espèces qui profitent des déséquilibres créés par cette crise. Les espèces liées au bâti sont elles aussi impactées par les modifications des paysages, les pratiques intensives en agriculture ou sylviculture, la fragmentation des habitats, le dérèglement climatique et l'apparition d'espèces exotiques envahissantes. En complément de ces changements globaux, elles font face également à une raréfaction du potentiel de gîte, les bâtiments étant de moins en moins favorables à l'installation de faune. Les rénovations ou les constructions neuves sont rendues plus étanches pour des raisons énergétiques, ce qui empêche ces espèces de trouver des espaces pour leur reproduction.

Les évolutions du bâti sont nécessaires et il est tout à fait possible de cohabiter avec la faune sauvage, en mettant en œuvre des solutions souvent simples et peu coûteuses.

QUELLE BIODIVERSITÉ DANS LE BÂTI?

LES CHAUVÉ-SOURIS

Parmi les 24 espèces de chauve-souris connues dans le Pilat, une bonne moitié est susceptible de profiter de nos habitations, soit pour passer une seule nuit, soit pour passer l'hiver, voire pour fonder une famille. Les secteurs choisis peuvent être le grenier, la cave, l'arrière des volets, la charpente, la toiture, les façades... Les possibilités sont nombreuses sur du bâti pour ces petits mammifères.

LES RAPACES NOCTURNES

Deux espèces typiques des habitations subissent une forte érosion de leurs populations : la chevêche, qui affectionne le vieux bâti, notamment les granges, nichant dans des cavités, et la effraie des clochers, qui comme son nom l'indique apprécie les clochers des églises (de plus en plus souvent inaccessibles maintenant) et les granges ouvertes.

LES OISEAUX DIURNES

De nombreux passereaux dits cavernicoles, voire certains rapaces, profitent des cavités au sein de la maison pour installer leur nid. Certains choisissent de simples fissures ou cavités dans des vieux murs (mésanges, moineaux, martinets, huppe fasciée...), d'autres préfèrent les lucarnes en hauteur (faucon crécerelle, rougequeue noir, pigeons...), et d'autres font leurs nids en façades (hirondelles...). De façon générale, tout accès, qui respecte une tranquillité relative, peut permettre aux oiseaux de venir s'installer.

LES REPTILES / AMPHIBIENS

Les fissures de murs sont un formidable logis pour certains reptiles ou amphibiens. Le plus connu est le lézard des murailles, mais le crapaud accoucheur, le crapaud commun, la salamandre ou quelques serpents affectionnent les pierres où ils trouvent des espaces pour se réfugier, plus ou moins longtemps.

LES MAMMIFÈRES

Plusieurs espèces s'installent dans les combles ou les espaces non habités des maisons, comme les fouines ou loirs pour les plus connus. Les vieux murs peuvent également accueillir des belettes ou des micromammifères (musaraignes...).

Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle permet de dresser un tableau de la faune utilisatrice du bâti pour sa reproduction



L'hirondelle de fenêtre, oiseau typique du bâti - © Estormiz

TOUTES LES PARTIES DU BÂTIMENT SONT SUSCEPTIBLES D'ACCUEILLIR DE LA FAUNE

Les **façades** : cavités, fissures, renforcements... sont autant d'espaces pouvant accueillir de la biodiversité.

Les façades sont aussi des supports pour les nids d'hirondelles (de fenêtres essentiellement).

La **toiture** : les espaces entre les tuiles, les tuiles chatières, au faîtage, ou au niveau de la rive, peuvent permettre à certaines chauve-souris de s'installer. Les martinets et moineaux peuvent s'installer sous les tuiles au niveau de la rive.

La **charpente** sert également de support pour des colonies de chauve-souris ou des nids à hirondelles (les hirondelles rustiques affectionnent les charpentes de bâtiments agricoles ouverts).

Les **combles** : si cet espace est accessible, il peut être habité par une multitude d'espèces : chauve souris, rapaces nocturnes, fouines... Cette occupation dépend de la taille des accès, des volumes disponibles, du degré de dérangement et des milieux naturels extérieurs.

La **cave** : espace tempéré toute l'année, certaines chauve-souris choisissent d'y hiberner, tout comme certains amphibiens (crapauds notamment).

Les **menuiseries** : certaines chauve-souris trouvent des gîtes derrière les volets (roulants ou battants). Parfois des passereaux utilisent les coffrets de volets roulants, ou simplement les rebords de fenêtres pour nicher.

Les **dépendances** : les annexes au bâtiment principal (granges, garages, cabanes de jardin...) constituent des espaces souvent accessibles. Les dérangements sont parfois minimes et permettent aux espèces de se reproduire en toute tranquillité.



La chevêche d'Athéna, espèce anthropophile - © A. Mikolajewski

LES SIGNES DE PRÉSENCE

L'observation directe (individu ou nid) est le plus simple pour savoir quel animal vit dans son bâtiment. Mais d'autres indices peuvent indiquer la présence de faune :

- les bruits : cris, chants, ou déplacements
- les déjections : pelotes de réjection, crottes, fientes, salissures ou guano (chauve-souris)
- dégradations de matériaux, ce qui est plutôt rare : bois ou isolants grignotés
- les odeurs, encore plus rares, avec les restes de repas et l'accumulation de fientes notamment, qui peuvent indiquer la présence de certaines espèces

UNE BIODIVERSITÉ PARFOIS SOURCE DE DÉSAGRÈMENTS...

Le bruit peut être source d'insomnie.

Les excréments peuvent s'accumuler et être inesthétiques.

Les dégâts aux matériaux peuvent être néfastes pour les

bâtiments à long terme.

La présence de faune sauvage à proximité immédiate de l'Homme est parfois source de peurs.

... MAIS TRÈS UTILE

La présence de ces espèces dans le bâti est la meilleure garantie pour contrôler la présence d'indésirables, comme les moustiques, les mouches, les guêpes, les rongeurs, les « ravageurs » du jardins...

La présence de faune dans ou autour du bâti est aussi un ravissement pour nombre d'entre nous, lorsque nous avons la chance de les observer ou de les entendre.

La notion de nature en ville est souvent mise en avant dans l'aménagement des communes, ces animaux typiquement urbain en font partie intégrante et ont besoins d'endroits où nicher.

Des techniques existent pour permettre une cohabitation la plus sereine possible entre l'humain et la faune du bâti. Ces solutions seront abordées un peu plus loin, sans pouvoir être exhaustives : chaque cas est différent et doit être traité au préalable par un diagnostic.

INTÉGRATION DE NICHOURS / GÎTES DANS LE BÂTIMENT EXISTANT

Il existe des méthodes simples et peu coûteuses pour accueillir certaines espèces du bâti dans une habitation existante. Avant de mettre en œuvre ces solutions, il convient de bien choisir les aménagements selon les espèces potentiellement présentes dans le secteur (des nichours à martinets auront peu de chance d'être efficaces en milieu agricole par exemple).

Le plus évident est d'installer des nichours en façade pour les passereaux, hirondelles ou martinets, tout comme des gîtes à chauve-souris. Ils peuvent également être installés dans les espaces verts / jardins aux alentours.

Des ouvertures peuvent également être aménagées, donnant accès à certaines espèces à une partie du bâti : il est par exemple possible d'ouvrir une lucarne donnant accès aux combles ou une vieille grange, tout en prévoyant une « chambre » réduite qui évitera que l'ensemble de l'espace soit colonisé par l'espèce ciblée.

Le plus évident est toutefois de réaliser des aménagement au moment de travaux, de construction ou de rénovation du bâti : il est alors plus facile de concilier intégration de nichours/gîtes, efficacité énergétique et cohabitation.

LA RÉNOVATION

DIAGNOSTIC

Avant de démarrer des travaux, il est nécessaire de savoir qui occupe les parties à rénover. Il est important de bien anticiper puisque les périodes d'occupation par des animaux sont variables. L'idéal est de prévoir plusieurs périodes d'observation / écoute, selon les espaces destinés à être rénovés.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Nidification des oiseaux												
Reproduction des chauve-souris												
Hibernation												
Abri												

Les périodes de présence de groupes d'espèces dans le bâti

En complément des observations directes des animaux, un inventaire des gîtes potentiels peut être fait, afin de prévoir la préservation, voire l'amélioration de ces espaces lors des travaux.

L'implication d'un.e habitant.e bénévole naturaliste peut être intéressante (et valorisante pour la personne choisie). Des structures expertes peuvent également être mobilisées.

DEMANDE DE DÉROGATION POUR DÉRANGEMENT D'ESPÈCES PROTÉGÉES

La réglementation française interdit pour toute espèce protégée de "détruire ou enlever les œufs ou les nids des animaux".

Aussi si les travaux de rénovation doivent impacter ces espèces ou leurs nids, une dérogation doit être demandée aux services de l'État (DREAL).

Sont concernées, a minima : toutes les chauve-souris et quelques autres mammifères, une grande partie des oiseaux, tous les amphibiens ou reptiles.

L'idéal est encore de se rapprocher d'experts naturalistes. Les travaux sur le bâti peuvent également déranger des espèces hors bâti, il est alors important de prendre en compte ces dérangements induits.

ÉVITEMENT ET RÉDUCTION DES IMPACTS

Lors de la phase travaux, plusieurs mesures doivent être prises pour éviter ou réduire le dérangement ou la destruction de sites de reproduction.

En premier lieu, il s'agit d'adapter les périodes de travaux aux périodes de reproduction des animaux. En cas de travaux importants, un phasage peut être nécessaire afin de laisser tranquilles certaines zones tout en s'occupant d'autres inoccupées.

Des solutions existent pour éviter la destruction directe d'individus. Pour les cavernicoles, un bouchage temporaire des cavités peut être fait lorsque les individus sont en déplacement (exemple : attendre la sortie des chauve-souris le soir et intervenir en début de nuit). Les travaux peuvent être réalisés lorsqu'il est évident que les animaux n'ont pas pu regagner leur gîte. Dans tous les cas les travaux doivent permettre l'échappement des individus avant d'être emmurés ou enfermés.

INTÉGRATION DE GÎTES DE SUBSTITUTION

La période des travaux est la plus propice pour aménager le bâti et permettre une meilleure cohabitation avec la faune. Les artisans et leurs outils peuvent être mobilisés pour installer des nichoirs, gîtes ou aménager de simples cavités.

Le plus évident est d'installer des nichoirs, en remplacement de ceux qui auraient été détruits par les travaux, mais également en complément, en fonction de la probabilité de présence des espèces du bâti. Il existe des matériaux de construction spécifiques qui peuvent être intégrés en phase travaux.

Il est possible de laisser des possibilités d'accès au bâti en mettant en œuvre des solutions pour éviter les désagréments.

LA CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS NEUFS

Dès la phase de conception des travaux, il est nécessaire de réfléchir aux aménagements possibles pour la faune. Il faut alors étudier l'environnement du projet pour anticiper l'installation des espèces sur le bâti (prévoir des nids à martinets en zone agricole a peu de sens, mais peut être efficace pour les hirondelles rustiques). Une expertise naturaliste est alors utile.

Réfléchir en amont du projet des aménagements permet de limiter les coûts de mise en œuvre (en général peu élevés par rapport au coût global) et de bien anticiper les modalités techniques et le phasage de mise en œuvre.

Lorsque les choix d'espaces dédiés à la faune, chaque aménagement peut être intégré au fur et à mesure de la construction.

QUELQUES EXEMPLES DE MISE EN ŒUVRE

Voici quelques solutions pour permettre l'installation de la faune sur le bâti, existant, en rénovation ou en construction neuve. Cette liste n'est pas exhaustive, chaque projet étant différent, avec un contexte bien à lui.

L'INTÉGRATION DE NICHOURS DANS LE BÂTI

Il est possible d'insérer des parpaings-nichoirs dans les murs. Il peut s'agir de nichoirs à martinets ou à moineaux. Il est également possible de prévoir un espace dans de l'isolation extérieure pour y intégrer des nichoirs. Parfois un simple renforcement dans le mur peut suffire au bonheur de certains passereaux.



Un parpaing-nichoir à moineaux - © J. Kühnen

LA POSE DE NICHOURS À HIRONDELLES

Les nids artificiels sont à fixer en dessous de la toiture. Pour des bâtiments ouverts, ils peuvent être fixés à la charpente. Il existe des nichoirs artificiels à l'achat, mais ils peuvent aussi être fabriqués.

LA POSE DE NICHOURS À RAPACES

De véritables petites maisons à effraie, ou chevêche, ou faucon crécerelle, peuvent être intégrés dans les combles, en aménageant un accès en façade. Ces nichoirs peuvent également être posés dans des bâtiments ouverts (attention à ce que l'accès soit maintenu en permanence).

LA POSE DE TUILE CHATIÈRE ASSOCIÉE À UN NICHOUR

Cette solution permet l'accès par la toiture, avec une petite « maison » (le nichoir) juste derrière, ce qui évite de laisser l'accès aux combles.

L'ACCÈS AUX CLOCHERS

Les clochers accueillent nombre d'espèces, dont certaines indésirables comme le pigeon. Souvent les abat-sons sont alors grillagés. Il est possible de faire des ouvertures dans ce grillage pour laisser passer les espèces « souhaitées ». Il est également possible d'aménager à la suite de ces ouvertures des « chambres » adaptées, afin d'éviter de laisser l'accès libre à tout l'espace du clocher.

GÎTES POUR CAVERNICOLES

De nombreux espaces du bâti peuvent être laissés accessibles pour la faune. Par exemple, une simple ouverture réalisée dans la planche de rive permet ainsi à certains oiseaux d'installer leur nid juste derrière.

FISSURES ET ANFRACTUOSITÉS

Lors de remise en état de vieux murs en pierres, des interstices peuvent être laissés intacts (sans mettre en danger le bâti) pour les nombreux petits animaux qui y trouvent refuge.



Un gîte à chauve-souris, très simple à fixer en façade - © Zorro

LA COHABITATION

Des mesures simples permettent d'éviter les désagréments potentiels provoqués par l'installation de faune dans le bâti.

- **Installer des planches pour recueillir les déjections d'hirondelles** : une simple planchette située à quelques dizaines de centimètres des nids d'hirondelles permet de recueillir les fientes. Il faut alors prévoir de la nettoyer de temps en temps. Attention à ne pas accoler cette planche à la façade, elle pourrait alors servir de support pour d'autres nids d'hirondelles...



Une planche pour récupérer les fientes d'hirondelles - © Atrajer

- **Récupérer le guano** : si le choix est fait de laisser l'accès aux combles pour les chauves-souris (ou autre oiseau), une bâche peut permettre de récupérer le guano, ce qui empêche les salissures. Ce guano récupéré, hors période de reproduction, fera un engrais super-efficace pour les plantations extérieures.

- **Réduire les accès** : les ouvertures donnant accès au bâti peuvent être bouchées, ou mieux, aménagées pour éviter à certaines espèces de rentrer, tout en permettant à d'autres d'y accéder. Cette solution, bien que plus compliquée à mettre en œuvre, est de loin préférable à l'utilisation de pièges, voire pire, de poisons, pour lutter contre les fouines, souris, et autres lérotis.

- **Isoler les gîtes ou espaces laissés à la faune** : pour éviter les déperditions énergétiques ou les nuisances sonores, les nichoirs, gîtes, « chambres »... peuvent être entourés d'isolants.

- **Éviter le dérangement** : lorsque le choix est fait de laisser un accès à la faune, il est nécessaire de respecter le besoin de tranquillité de ces espèces. Il faut alors éviter alors le bruit ou les passages trop fréquents à proximité, ne pas éclairer la nuit. C'est pourquoi il est important de réfléchir en amont aux aménagements et à leur localisation.

- **Gérer les alentours de manière écologique** : le bâti sert d'hôtel, les espaces environnant serviront de garde-manger. La gestion des espaces doit alors être favorable pour permettre aux espèces du bâti de pouvoir s'alimenter sereinement.

QUELQUES RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

www.biodiversiteetbati.fr : une plate-forme en ligne rassemblant des guides techniques sur la nature et l'urbain - CAUE et LPO

www.desterresetdesailes.fr : accompagnement des fermes qui s'investissent pour la biodiversité, exemples d'aménagements pour le bâti agricole – LPO

www.sfepm.org : nombreuses informations sur les mammifères, notamment les chauves-souris, et leur protection - SFEPM

nichoirs.net : site de référence pour trouver le bon nichoir pour l'espèce ciblée

Contact au Parc du Pilat :
Régis Didier, chargé de mission biodiversité
04 74 87 52 01 - rdidier@parc-naturel-pilat.fr



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benaÿ 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcduPilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr